

REUNION DU VENDREDI 24 MARS 2006

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean	Maire
	FRANCK	Bernard	Adjoint
	HANS	Michel	Adjoint
	BRETA	Christian	
Mme	DREYER	Véronique	
MM	LEHMANN	Fernand	
	GUILLEMAIN	Pierre	
	COMPERE	Jean-François	
	HERRGOTT	Dominique	
	WEHRLLEN	Didier	

Conseillère absente excusée : Mme ROTHRA Marie-Jeanne

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2005

Monsieur Bernard Franck donne lecture des comptes administratifs 2005.

Compte administratif « FORET »

Libellé	Réalisé	Résultat avec report
Fonctionnement :		
* dépenses	100 307.50	
* recettes	82 474.42	
Résultat	-17 833.08	64 332.98
Investissement		
* dépenses	4 837.22	
* recettes	33 202.31	
Résultat	28 365.09	- 1 409.64
Résultat final	10 532.01	62 923.34

Le conseil municipal approuve le compte administratif (10 voix pour) à l'unanimité.

Compte administratif « GENERAL » :

Libellé	Réalisé	Résultat avec report
Fonctionnement :		
* dépenses	233 516.03	
* recettes	261 767.48	
Résultat	28 251.45	126 662.09
Investissement		
* dépenses	130 972.50	
* recettes	167 020.79	
Résultat	36 048.29	15 061.63
Résultat final	64 299.74	141 723.72

Le conseil municipal approuve le compte administratif (10 voix pour) à l'unanimité.
Le conseil municipal vote également les comptes de gestion 2005 qui se soldent de la même façon que le compte administratif 2005.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2006

Monsieur le Maire propose aux conseillers de ne pas augmenter la part communale des différents taux d'imposition pour 2006, soit :

▪ taxe d'habitation	:	7.95
▪ taxe foncière (bâti)	:	10.23
▪ taxe foncière (non bâti)	:	35.45
▪ taxe professionnelle	:	8.60

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2006

Monsieur le Maire présente aux conseillers les deux budgets qui se soldent de la façon suivante :

Budget primitif « FORET »

Section de fonctionnement :

Dépenses	139 424.-
Recettes	139 424.-

section d'investissement :

dépenses	10 720.-
recettes	10 720.-

Budget primitif « GENERAL »

Section de fonctionnement :

Dépenses	343 771.-
Recettes	343 771.-

section d'investissement :

dépenses	623 050.-
recettes	623 050.-

Le conseil municipal adopte le vote des 2 budgets à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

BUDGET FORET :

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2005,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2005,
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2004	Virement à la S. Fonctionnement	Résultat de l'exercice 2004	Affectation du résultat
INVESTISSEMENT	-29 774.73		28 365.09	- 1 409.64
FONCTIONNEMENT	82 166.06		- 17 833.08	64 332.98

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2005	64 332.98
<u>Affectation obligatoire :</u> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpt 1068)	1 409.64
<u>Solde disponible affecté comme suit :</u> Affectation complémentaire en réserve (cpt 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	62 923.34
Total affecté au cpt 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2005	
Déficit à reporter (ligne 002)	